

Cette FAQ rassemble l'ensemble des questions transmises lors des deux webinaires de présentation de la mesure de promotion en pays tiers et de l'appel à Projets 2022 s'étant tenus les 8 et 15 septembre 2022. Ce document a pour vocation à vous aider dans une compréhension plus fine du dispositif. Cependant, il ne constitue pas une base réglementaire. Si des doutes persistent sur l'analyse de certaines réponses, référez vous à la décision INTV-POP-2022-050 ou posez vos questions sur [promo-ocm@franceagrimer.fr](mailto:promo-ocm@franceagrimer.fr)

Questions	Réponses
Quel est le taux d'aide pour l'AAP 2022 ?	Le taux d'aide est de 50 %
Si autre dossier d'aide est en cours auprès d'un autre financeur, ainsi qu'une aide BPI France, est-il possible de déposer une demande d'aide par France Agrimer?	<p>Le cumul de financements publics est possible dans la limite de 80 % de prise en charge des dépenses par tous les financeurs publics.</p> <p>Attention toutefois, les assurances prospection BPI France ne sont pas compatibles avec l'aide à la promotion pays tiers.</p> <p>Quoi qu'il en soit, afin de vérifier la compatibilité et le cumul des financements publics, il convient de déclarer ces autres financements et transmettre les contrats/décision d'octroi à l'appui de vos demandes d'aide et de paiement.</p>
La nouvelle PAC qui s'appliquera à partir du 15 10 2023, permet t'elle de continuer les prolongations de pays déjà présentés sur la programmation 2018/2023 ?	Les prolongations au delà de la PAC actuelle ne sont pas définies à ce stade. Elles sont autorisées sans limite jusqu'au 15/10/2023 sous réserve de justification - transmettez le formulaire de demande de prolongation. Un modèle se trouve en page d'accueil du portail.
Est-il possible d'ajouter des actions sur un pays différent de celui mentionné dans l'AAP ?	Oui, il est possible d'ajouter des actions dans des nouveaux pays lors du dépôt de la demande de paiement, pays qui n'ont pas été conventionnés au préalable. Cela constituera une modification de projet - le portail demandera de confirmer cette modification au moment de la validation du dépôt de la demande de paiement.
Est-il possible de présenter un même pays avec les mêmes actions pendant plus de 5 ans?	A ce stade, il est possible de prolonger les projets jusqu'au 15/10/2023 (appel à projet 2022), même ceux qui ont déjà dépassés 5 années de répétition. Pour l'appel à projets 2023, les règles ne sont pas encore connues.
Comment présenter une action qui s'étale au delà du 15/10, c'est-à-dire à cheval entre deux appels à projets?	Selon le type d'action, le plus opportun est probablement d'opérer un prorata entre la partie réalisée avant le 15/10 et ce qui est réalisé après. Vous devez collecter les preuves de réalisations pour les deux parties. Il convient de présenter ces dépenses indépendamment dans le cadre de deux dossiers successifs.
Pour une association, est-ce que la promotion globale des vins des adhérents est éligible ? (ex: promotion d'une appellation, promotion des vins bio d'une région...)	Oui, à condition de prouver que leurs vins sont éligibles, c'est-à-dire qu'ils sont labellisés AOP, IGP, ou avec mention de cépage.
Est-il possible de déposer une demande pour l'AAP2022 pour de actions en 2023, sans avoir finalisé la demande de paiement pour l'AAP 2021 ?	Oui, les AAP sont indépendants les uns des autres.
Pour les demandes 2022 (AAP 2021) la date de fin de réalisation est le 31 decembre 2022 et non au 15 octobre 2022 ?	Oui, l'AAP 2021 porte sur une année 2022 calendaire, donc du 01/01/2022 au 31/12/2022
Est-il possible d'effectuer de la promotion sans aller jusqu'à mettre en avant un produit précis ou un domaine ?	Au dépôt de la demande de paiement, il doit pouvoir être vérifié que les vins promus sont éligibles, donc il faut porter la liste des produits à connaissance de l'administration. Toutefois il existe aussi des événements "généralistes" comme les "campagnes d'informations" sur un label ou une méthode de production, qui permettent une promotion sans spécifier une marque ou un domaine.
Nous sommes un groupement de vignerons. Un de nos membres souhaite déposer un dossier en propre. Peut-on tout de même l'inclure dans notre dossier?	Oui, mais il convient d'être précis sur la distinction entre ce qu'il fait lui-même seul et ce qu'il fait avec le groupement afin d'éviter qu'un doute survienne sur un double financement de la même action. Il faut le plus possible préciser vos déclarations. Notez que les factures libellées au nom de votre membre et payées par celui-ci ne peuvent être présentées dans le dossier du groupement.
Taiwan n'est pas reconnu par l'ONU mais est éligible ?	Taiwan est éligible au dispositif en tant que pays indépendant sur le portail viti-promotion.
Quelle est la date de dépôt du dossier AAP 2023 - programme 2024 ? Et est-il possible de connaître les règles régissant ce futur appel à projet ?	<p>La décision n'est pas encore publiée. Le dépôt des candidatures aura toutefois lieu au printemps 2023. La date précise d'ouverture de l'AAP n'est pas encore connue.</p> <p>Les informations concernant les règles régissant l'Appel à projet 2023 seront connues dès publication de cette décision.</p>
Y a-t-il un minimum par pays de 10 000€ de dépenses?	Oui au dépôt des demandes d'aide. En revanche ce plafond n'existe plus pour les demandes de paiement.
Que signifie PNA / PSN?	<p>PNA : Programme National d'Aide : correspond au texte définissant la déclinaison française de la PAC pour la programmation 2018/2023. Le PNA s'applique encore pour l'Appel à projet 2022.</p> <p>PSN : Plan Stratégique National. Correspond au texte français définissant la déclinaison française de la PAC pour la programmation quinquennale 2023/2027. Le PSN s'applique à partir de l'Appel à projet 2023.</p>
Les montants sollicités peuvent-ils concerner un seul poste de dépenses ou le budget doit-il porter sur plusieurs types d'action ?	Vous constituez vos budgets comme vous le désirez, mais les événements et dépenses présentés ne sont que ceux autorisés par le portail. Des systèmes de listes déroulantes pour choisir vos événements et dépenses cadrent vos déclarations.

Est-il possible de transférer des dépenses de 2023 sur 2023-2024?	Non, les dépenses sont présentées par Appel à projet, aucun transfert de dépenses n'est possible.
Si j'ai une action prévue du 13/10 au 17/10, c'est-à-dire à cheval entre deux appels à projets, je la mets dans l'AAP 2022 ou l'APP 2023 ?	si c'est une action qui a une durée connue, le plus simple est de ventiler les dépenses correspondant à cette action entre les deux AAP au prorata de la durée avant et après le 15/10.
Si je ne dépose pas de projet pour l'appel à projet 2022, je peux déposer un projet en avril/mai 2023 pour l'appel à projets 2023 ?	Oui
Comment s'apprécie le taux de réalisation minimum de 80%?	Les sous réalisations de moins de 20 % ne sont plus sanctionnées lors du traitement de vos demandes de paiement.
Les frais de personnel, transport et hébergement peuvent-ils porter sur plusieurs personnes ou 1 seule ?	Ces frais peuvent concerner plusieurs participants à condition qu'ils soient salariés de votre structure (ou gérants) ou membres adhérents de votre structure collective participants à votre projet.
Est-ce que les temps passés dans les transports peuvent être comptabilisés dans les frais de personnels?	Non, les types de dépenses éligibles pour les frais de personnel sont liés à la conception, la coordination ou la réalisation de l'activité de promotion.
Pour les frais d'hébergement et de séjour: si mon événement dure 4 jours puis-je demander 6 jours de frais d'hébergement? Dans certains pays, le décalage horaire est important	Les nuitées encadrant l'événement sont éligibles : 1 nuit avant, 1 nuit à la fin de l'événement, et toutes les nuits pendant l'événement
Echantillons : le plafond de 60% par col n'est appliqué que dans le cas où on ne peut pas produire de facture ?	oui, si ce sont des sorties de stock, ce sont des valorisations - elles sont plafonnées, mais vous devez fournir votre grille des tarifs pour le pays concerné par ces valorisations (soit directement dans les preuves de réalisation de l'événement - soit dans l'onglet "gérer mes justificatifs" de votre demande de paiement). Les factures (de votre importateur/distributeur) ne sont pas plafonnées. Attention, seuls les vins présentés dans vos événements sont éligibles.
Pour le caractère raisonnable, si la prestation est choisie par notre importateur, est-ce toujours bien considéré comme validant le caractère raisonnable ?	Oui, votre importateur est réputé constituer la meilleure offre de promotion de votre vin, mais sous réserve que sa qualité d'importateur, elle, soit prouvée: - soit par un contrat vous liant et affichant sa qualité. - soit par une facture d'achat de vins
Pour une entreprise familiale, comment prouver l'appartenance à la structure si il n'y a pas de fiche de paye ?	La preuve d'appartenance à la structure est à fournir au dépôt de demande de paiement. Pour les non salariés, prouvez la preuve d'appartenance par tout moyen : PV de conseil d'administration, d'assemblée générale, statuts... Transmettez à votre expert-comptable/commissaire aux comptes cette preuve, en sus des éléments vous ayant permis de renseigner la fiche de calcul horaire pour calculer ce coût horaire. Vous devez faire attester par ce dernier le récapitulatif des coûts horaires à télécharger dans l'onglet 2 "gérer mes participants" de votre dossier de demande de paiement. Une fois attesté, ce récapitulatif est ensuite transmis à l'onglet 4 "gérer mes justificatifs" de votre dossier de demande de paiement.
Valorisation des échantillons : pour une dégustation sur le lieu de vente - si la bouteille dégustée est achetée dans le magasin en question : est-il possible de présenter le cout d'achat de ladite bouteille ?	Oui, par le biais d'une facture
Pour la valorisation des échantillons, le tarif de vente suffit pour justifier du prix de vente .	Pour la valorisation des échantillons, transmettez une grille des prix sur le pays concerné pour justifier du prix de vente. Transmettez cette grille soit dans les justificatifs de réalisation de l'événement concerné, soit dans l'onglet 4 "gérer mes justificatifs", en indiquant le pays concerné.
Pour les billets d'avion, comment faire lorsque l'on arrive dans le pays de l'AAP d'un autre pays que la France ? exemple : j'ai un AAP Canada, et j'arrive des USA pour mon événement. Quelle part présenter ?	Ventilez le billet entre les deux pays ou signalez qu'il est rattaché aux deux dans votre déclaration si vous présentez des prjets sur les deux pays. Si vous ne présentez de programme que pour le canada, vous pouvez présenter le billet partant des USA mais précisez pourquoi. Attention toutefois, les billets d'avion entre deux pays tiers ne sont pris en charges que si vous justifiez bien la réalisation de deux événements consécutifs sur ces deux pays.
Dans le cas d'un pays ou je n'ai pas d'importateur, une agence de communication peut elle etre consideree comme prestataire.?	Oui, une agence de communication constitue un prestataire éligible. En revanche, concernant le caractère raisonnable des coûts à justifier pour ce type de prestataire, si le seuil de 40 000 euros de dépenses présentées sur un pays est dépassé il convient de justifier le choix de cette agence selon les modalités classiques prévues par la décision (mise en concurrence/ devis/ coûts de références).
Pour les frais de personnels, hébergement, etc....est-il possible de déclarer un salarié du groupe (et non salarié direct de la structure), qui fait l'objet d'une refacturation de la maison-mère ?	Si la filiale est détenue à 100% et que vous souhaitez présenter directement ses propres dépenses, vous pouvez déclarer des frais de personnel, d'hébergements et de transport des membres salariés de la filiale, à condition de renseigner le formulaire des entités autorisées qui sera annexé à votre convention. Pour les filiales non détenues à 100 % ainsi que les autres entités du groupe (sociétés soeurs/mères) et pour les filiales détenues à 100% mais dont le formulaire des entités autorisées n'est pas renseigné, vous ne pouvez pas présenter des frais de personnels, d'hébergement et de transport pour ces salariés directement, mais vous pouvez le faire indirectement, par l'intermédiaire d'une facture adressée par cette filiale à votre entreprise.
Est-ce que le bilan de l'entreprise doit répondre à certains critères avant de pouvoir postuler à l'aide?	Le santé financière de la structure est étudiée, mais ne constitue pas l'unique critère de validation des dossiers.
Dans le cas où on a une structure de production et une structure de négoce et les 2 entreprises appartiennent à une holding, considère-t-on qu'ils appartiennent à un groupe lors du dépôt de candidature ?	Oui, il convient de transmettre un organigramme capitalistique de groupe à l'onglet 4 "gérer mes justificatifs".
Confirmez-vous que ce qui est entré dans les champs présentation du dépôt de candidature n'est pas limitant pour l'exécution du programme?	Oui, les modifications de projets permettent de faire évoluer le programme. Vous renseignerez de nouveaux éléments au dépôt de demande de paiement. Le budget conventionné au total reste cependant une limite.
Est-ce qu'une association est considérée comme une structure collective ? Généralement nous devons consolider ces chiffres et c'est difficilement réalisable.	Les structures collectives n'ont plus à renseigner d'éléments concernant les chiffres d'affaire et les volumes de vente à partir de l'Appel à projet 2022.
Est-il possible de soumettre un montant de dépenses supérieur pour un événement lors de la soumission que le budget donné lors de l'AAP ?	Lors du dépôt de la demande de paiement ,vous pouvez faire évoluer les dépenses de vos événements par rapport à ceux qui ont été conventionnés. Le seul montant à ne pas dépasser est le montant total (tout pays) conventionné.

Quelles sont Les preuves de réalisation de promotion pour un salon international?	Les preuves de réalisation attendues pour les salons internationaux sont des photos datées/compte rendu du prestataire. Se reporter à l'annexe 1 de la décision et/ou au guide des bonnes pratiques.
Est-il possible de soumettre des dépenses au-delà du montant conventionné à l'échelle d'un même pays ?	Oui, le plafond qui s'applique est le montant conventionné total, tout pays.
Est-il possible de ne pas déposer de frais de personnel ni de frais d'hébergement car la personne qui a fait les actions n'est pas rattachée directement à la structure qui a fait la demande ?	Vous ne pouvez déposer des frais de personnel et d'hébergement que pour les salariés de votre structure. Il est possible de ne présenter que des frais de prestation de service/achat pour des événements réalisés par un prestataire, un importateur, une filiale...
Comment se passe l'ajout d'un pays à la demande de paiement que nous n'avons pas demandé à la demande d'aide ?	Dans votre dossier de demande de paiement, aller sur l'onglet "gérer mes événements", cliquer sur le bouton "ajouter une opération"
Où se trouve le guide des bonnes pratiques en anglais ?	Sur le site internet, à la page de l'appel à projet 2022: <a href="https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Promotion-et-information-viti-vinicole/Promotion-des-vins-dans-les-pays-tiers-Programmation-2019-2023/Appel-a-projets-de-septembre-2022-Annee-de-realizations-2023">https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Promotion-et-information-viti-vinicole/Promotion-des-vins-dans-les-pays-tiers-Programmation-2019-2023/Appel-a-projets-de-septembre-2022-Annee-de-realizations-2023</a>
Si au dépôt de candidature, 2 pays sont présentés initialement, il est possible d'ajouter un nouveau pays au dépôt de demande de paiement, spécifiquement si les réalisations prévues pour les 2 premiers pays ont été moindres que prévues ?	Oui, cela est possible. Lors de l'instruction de votre demande de paiement, le montant de vos dépenses éligibles tous pays sera plafonné au montant conventionné tous pays le cas échéant.
Bonjour le UK est-il éligible ?	Oui, ce pays étant hors de l'Union Européenne, il est éligible au dispositif.
Est ce que les lycées agricoles sont éligibles ?	Oui
La Chine et le Japon ?	Oui, tous les pays hors Union Européenne sont éligibles au dispositif.
Prolongation après 3 ans ou après 5 ans?	Les prolongations sont à justifier à partir de la 4ème année de présentation d'un pays au dépôt de la demande de paiement, en comptant à partir de l'appel à projet 2016.
Est ce qu'une société de consulting qui va prospecter entre dans un dossier ocm ?	Non, seules les sociétés qui vendent du vin peuvent postuler au dispositif.
Comment seront déclarées les actions au-delà du 15/10/2023 ?	Sur l'appel à projet 2023 (réalisations du 16/10/23 au 31/12/24)
Est-il possible de déposer une demande pour plusieurs années en une seule fois: par exemple pour les 24 mois de l'année 2023 ou 2024 en une seule fois? Ou bien s'il est possible de prolonger une demande existante pour l'année ?	Non, les appels à projets sont annualisés 1 demande = 1 campagne
Si nous organisons une action en décembre 2023 ou Janvier 2024 (sur AAP 2023), est-ce que les outils de communication presse utilisés permettant d'annoncer en amont cet événement et l'ouverture des inscriptions seraient éligibles au titre de l'AAP 2022 ?	Cela semble difficile si ces annonces ne sont pas elles mêmes des événements de promotion à déposer individuellement l'année 1, sans que le rapport soit obligatoire avec l'année 2.
L'année 2025 redeviendra t'elle une année de réalisation de 12 mois ?	oui, la transition entre les deux programmations de la PAC sera terminée. L'année de réalisation 2025 redeviendra calendaire.
Est-il possible d'avoir des factures avec actions 2022 sur l'appel à projet 2023 ?	Non, pour l'appel à projets 2023, la période de réalisation va du 16/10/2023 au 31/12/2024, les factures ne peuvent pas dater de 2022. Concernant l'Appel à projets 2022, la réalisation est du 01/01/2023 au 14/10/2023. Les actions doivent être réalisées dans ce délai. En revanche, vous pouvez payer des acomptes, arrhes et avances dès le dépôt de votre dossier de candidature, soit au plus tard, à partir du 28 octobre 2022.
AAP 2022 / dépenses 2023 : les factures des dépenses devront elles bien être toutes datées 15/10/2023 maximum?	Non, les factures peuvent être datées et acquittées jusqu'au dépôt de la demande de paiement, c'est-à-dire, en théorie, jusqu'au 31 mai 2024, C'est la réalisation de l'action de promotion qui doit être effectuée avant le 15/10/23. Quand les dates des factures peuvent faire douter de la période de réalisation, nous vous conseillons de bien expliquer dans le descriptif de la fiche événement concernée que l'action s'est bien déroulée pendant la bonne campagne,
acte générateur = envoi des éléments techniques pour une insertion publicitaire? ou date de la publication? sachant que la facture sera à la date de la pub	Pour rappel, concernant les événements de publicité dans les médias et de sponsoring, vous pouvez présenter des dépenses pour des actions dont leur matérialisation est postérieure à la date de fin de réalisation, uniquement si vous disposez d'éléments prouvant que vous avez préparés cette ou ces actions avant la date fin de la réalisation. C'est vous qui devez trouver une preuve valable selon ce dont vous disposez. Si vous ne disposez d'aucun document daté de la bonne année, vous serez en difficulté. Par exemple, pour l'appel à projet 2022, si vous avez envoyé des éléments techniques pour une insertion publicitaire avant le 15/10/2023, que vous obtenez une réponse du publicateur également avant le 15/10/2020, mais que la publication est elle postérieure à cette date (mais antérieure à votre dépôt de demande de paiement), alors vous pourrez transmettre la dépense pour cette publication sur l'appel à projet 2022.. Dans cette hypothèse, transmettez tous les éléments permettant de tracer les réalisations avant le 15/10/2023 pour que cette dépense soit validée par FranceAgriMer.
Est ce que la demande d'aide de l'appel à projet 2023 sera allégée car il y a peu de temps entre octobre et juillet?	Le dépôt de candidature sera similaire à celui de l'appel à projet 2022.
Une association de négociants peut-elle être bénéficiaire?	Oui. Les associations sont éligibles au dispositif, à condition qu'elles opèrent dans le milieu du vin et que leurs membres soient éligibles eux-mêmes.

Les projets d'export collaboratif entre plusieurs entreprises sont-ils éligibles ?	Oui, et ils peuvent être portés par une structure collective
Concernant la demande de paiement, et plus précisément la liste des factures déposée, sera-t-il possible de télécharger cette liste sous format Excel et non uniquement PDF afin de faciliter les contrôles des commissaires aux comptes avant la signature par ces derniers ?	Non, il convient que la déclaration issue du portail ne soit pas modifiée pour qu'elle corresponde sans ambiguïté à votre déclaration. L'expert comptable doit attester ce qui est déclaré par vous. Il peut en revanche rayer des factures non acquittées, et modifier manuellement des montants sur le format papier.
Pour les opérations ayant lieu sur plusieurs jours, par exemple du 12/10 au 19/10 (tournées de dégustations, notamment pour les asso), peut-il être proposé un prorata temporis pour les frais d'organisation des agences prestataires si celles-ci ne proposent pas de facturation distinctes ?	Oui c'est une bonne solution
L'Irlande est-elle un Pays éligible à l'AAP?	La République d'Irlande qui est membre de l'UE, n'est pas éligible au dispositif. L'Irlande du Nord qui fait partie du Royaume Uni est éligible car c'est désormais un pays tiers.
Est-ce un AAP par zone géographique?	Non, chaque projet peut comporter un ou plusieurs pays, sur n'importe quelle zone géographique.
La participation à des salons à l'étranger, à des Tasting organisés font partie des opérations pouvant bénéficier du dispositif ?	Oui, ils sont à classer dans l'événement "salons internationaux, où à défaut de le trouver sur la liste déroulante proposée par le portail, dans l'événement "mini-salons- manifestations locales, régionales, nationales"
Combien de % du budget doit être dépensé pour voir un dossier éligible au remboursement ?	Il n'existe plus de seuil minimal pour exécuter vos projets conventionnés. Vous pouvez présenter en demande de paiement des dépenses en deçà de 10 000 euros par pays. En revanche, si vous avez sollicité une avance, votre aide éligible doit compenser celle de l'avance déjà versée. À défaut, vous devrez rembourser le trop perçu majoré de 5 % (montant de la caution bancaire).
Un billet d'avion acheté en mars 2022 pour une opération de promotion réalisée en mars 2023 est-il éligible? (vu que cet achat intervient avant le dépôt de demande APP2022)	Non, les paiements de dépenses sont à démarrer au 1 <sup>er</sup> janvier. Il est cependant possible de payer des acomptes, arhes et avances dès le dépôt du dossier de candidature, soit au plus tard le 28 octobre 2022.
Il est possible de présenter plusieurs années de suite un aap sur un même pays pour une même marque?	Oui, les règles de reconduction et de prolongation ont été simplifiées. Attention toutefois, si vous présentez un pays pour la 4 <sup>ème</sup> fois en demande de paiement depuis l'appel à projet 2016, vous devrez renseigner le formulaire de demande de prolongation se trouvant en page d'accueil du portail.
Le forfait de 200€ est inchangé depuis plusieurs années... et l'inflation est forte. Peut-il être réévalué?	Il ne l'est pas pour le moment
En parlant de logo est-ce que le logo de l'Europe est obligatoire ?	Non, pas pour le dispositif de promotion des vins vers les pays tiers.
Faut-il le nom de toutes les personnes présentes à une dégustation? C'est parfois difficile de les récupérer si les gens sont invités par ex chez un caviste.	Il existe 4 types d'événements "dégustation". Certains événements comprennent comme éléments de justification la liste des participants, d'autres non. Référez-vous à l'annexe 1 de la décision ou au guide des bonnes pratiques du déposant.
Question au sujet des dégustations : les preuves de réalisation attendues pour ce type d'évènement sont principalement le rapport du prestataire ? Les photos de la dégustation en tant que telles ne sont donc plus attendues ?	référez vous à l'annexe 1 ou au guide des bonnes pratiques, ce ne sont pas toujours les mêmes preuves selon les événements. Il existe en effet 4 événements types relatifs aux dégustations.
En cas de déplacement en classe business, peut-on présenter la dépense au 'pro rata' de la classe éco?	Oui, avec une preuve de votre prorata (le tarif éco le même jour)
Le taux de conversion BCE à utiliser pour les factures payées en devise est à la date de paiement (et non la date de facture...)?	Oui
Les personnalités comprennent-elles les influenceurs réseaux sociaux ? merci	Oui
Pouvez-vous préciser la façon de gérer la conversion des frais payés en devises avec un compte en devise?	Pour les paiements en devise effectués sur un compte en devise, vous devez indiquer sur le portail l'équivalent du montant payé en Euro, en prenant le taux de conversion BCE à la date de paiement de votre facture sur votre compte en devise. L'Expert-comptable ou le Commissaire aux Comptes atteste votre déclaration.
Il est noté : Les frais de personnel ne doivent pas dépasser 10% du budget par action. Pas par événement ?	Non, par action. Les événements sont regroupés par actions. Il existe 5 types d'action et 17 événements type. L'annexe 1 de la décision définit cette typologie (p 36/62).
Est-ce que la location de gîtes ou airbnb peut être utilisée pour justifier l'hébergement et créditer ainsi les 200€/jour	Oui - Vous devez transmettre les factures comme pour les hôtels.
Après un salon et un rendez-vous bien spécifique, les frais d'envoi d'échantillons à un prospect sont-ils éligibles ?	Cela semble difficile à justifier du point de vue "opération de promotion". Les échantillons ne sont éligibles que pour des actions de promotion clairement identifiées.
Est-il possible de souscrire à un dossier ASSURANCE BPI FRANCE (et non pas COFACE...) concomitamment à un dossier promo OCM?	Cette assurance n'est pas compatible avec le dispositif de promotion vers les pays tiers. Toutefois, si elle ne concerne pas les mêmes pays que ceux pour lesquels vous présentez un projet sur le dispositif de promotion, vous pouvez toutefois postuler. Il convient de transmettre le contrat d'assurance prospection afin de vérifier la compatibilité des pays déclarés.
Concernant le nom des participants à un événement de dégustation, dans le cas où on est incapable de fournir la liste des participants, est-il possible de fournir des clichés de l'évènement, justement?	Référez vous à l'annexe I, la liste des participants n'est pas demandée pour tous les types de dégustations (4 événements).
Qu'entendez-vous par groupe de pays?	Ce sont des regroupements proposés par le portail (et en annexe II de la décision) par grandes zones géographiques (Asie du Sud Est, Afrique, Amérique Centrale...). Ils permettent de simplifier votre déclaration si vous avez effectué des opérations de promotion sur de nombreux pays couvrant une même zone géographique.
Concernant les frais de transport: la location de voiture est-elle considérée transport ou frais journaliers?	Pour les dessertes locales, ces frais sont compris dans le forfait d'hébergement à 200 euros par jour (ne pas transmettre ces petites factures). Pour les longs trajets (exemple, aller d'une ville à une autre), vous pouvez les présenter dans les frais de transports, mais devez justifier d'un tarif équivalent à la classe économique.
Comment prouver le lien entre la liste des dépenses issue du portail et l'attestation du CAC quand celui-ci ne signe pas ladite liste ?	Il doit signer cette liste ou au moins faire référence au montant total dans la liste sinon il n'est pas possible de savoir s'il atteste bien ces factures là.
Les retours d'échantillons après les salons (car non utilisés) sont-ils toujours non éligibles ?	Oui, ils ne sont pas éligibles
Une fois la demande de paiement réalisée, sous quel délai peut-on espérer les fonds?	Les fonds sont obtenus dans l'année qui suit.

Nous pouvons utiliser des groupes de pays afin de rentrer dans le budget mini de 10 000€ ?	Oui, mais les groupes sont pré-établis par le portail.
Est ce que ces aides entrent dans la règle des Minimis?	Non les aides de minimis sont nationales, l'aide à la promotion est une aide européenne issue du FEAGA
Comment justifier le nombre d'heures de travail sur la partie conception et préparation du projet?	Pour la conception et la préparation des projets, vous devez conserver tout élément de preuve pour étayer votre déclaration sur le portail (copies de mails, de comptes rendus...) - Ces éléments peuvent être vérifiés en cas de contrôle sur place.
Les actions aidées par les chèques relances export peuvent être aussi éligibles ?	Vous devez déclarer les autres financements publics dans le formulaire ad hoc + déclarer à quelles dépenses ces autres aides s'appliquent + charger les documents de type conventions/arrêtés d'attribution qui matérialisent la contractualisation et le versement de l'aide. FranceAgriMer vérifiera alors la compatibilité de ces aides avec le dispositif de promotion des vins vers les pays tiers.
Comment trouver la décision de l'Appel à projet 2022 ?	Sur le site internet, à cette adresse: <a href="https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Promotion-et-information-viti-vinicole/Promotion-des-vins-dans-les-pays-tiers-Programmation-2019-2023/Appel-a-projets-de-septembre-2022-Annee-de-realisation-2023">https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Organisation-commune-de-marche-et-aides-communautaires/OCM-vitivinicole/Promotion-et-information-viti-vinicole/Promotion-des-vins-dans-les-pays-tiers-Programmation-2019-2023/Appel-a-projets-de-septembre-2022-Annee-de-realisation-2023</a>
Pour les paiements en devises --> le taux BCE s'applique uniquement pour les paiements réalisés depuis un compte en devises ?	Oui mais les frais bancaires sont à déduire lorsque les paiements en devises sont effectués depuis un compte en euros.
Si une avance a été demandée, le bénéficiaire doit malgré tout avoir au moins dépensé l'équivalent, car dans le cas contraire, il y aura remboursement du trop perçu ? (toujours avec majoration ?)	Oui, le cautionnement est toujours de 105% de l'avance et c'est ce montant qui est récupéré. Le niveau de l'avance sollicitée peut être moindre si vous avez des craintes sur la réalisation
Si les frais sont payés avec une carte bancaire étrangère sans devise, comment se justifier le taux de devise?	c'est la devise du compte bancaire qui compte.
Pour le dépôt 2023 est-il possible de dupliquer le projet 2022?	Non c'est impossible, vous devez présenter un projet distinct, au moins au niveau des dates.
Y aura-t-il comme précédemment un formulaire de présentation général (formulaire de présentation stratégique?), est-ce que ce modèle sera disponible dès le 15/09 ?	Le formulaire de stratégie du programme est dorénavant totalement dématérialisé dans le portail.
Existe-t-il une trame des diverses fiches événements pour les préparer avant la saisie sur le portail FAM ?	Utilisez l'annexe 1 pour concevoir vos outils, ainsi que le guide des bonnes pratiques du déposant.
Pour une association : nous n'avons pas de CAC, est ce que les relevés bancaires peuvent être utilisés en preuve de paiement ? C'est ce que nous faisons auparavant	Non l'attestation est obligatoire depuis l'Appel à projet 2018.
Question sur les goodies : doivent ils être rattachés à un événement ou une opération en particulier ou peuvent ils être plus général tant que le goodie en question assure la promotion des vins ou de la marque.	Ils doivent absolument être rattachés à un événement
Les vins de France sont ils éligibles?	non, il faut une mention de cépage à minima
Pour une reconduction est il possible de changer le montant du budget ?	Oui
Différence de PROLONGATION et RECONDUCTION?	reconduction = pays représenté 1 fois ou 2 fois à la demande de paiement depuis l'appel à projet 2016. prolongation = pays représenté plus de 3 fois à la demande de paiement depuis l'appel à projet 2016 (donc à partir de la 4ème fois)
Nouvelle opération ou reconduction: Si on a présenté un projet par le passé mais qui finalement n'avait pas pu être réalisé (convention avait été acceptée/ pas de demande de paiement déposée) s'agit-il alors d'une reconduction ou nouvelle opération?	Ne comptez pas les années non-réalisées. Vous serez, dans votre hypothèse, en situation de nouvelle opération.
Le Ratafia Champenois (IGP) est-il éligible ?	Non, le ratafia est une liqueur, non éligible au dispositif de promotion des vins.
Que sont les frais généraux?	Vos frais administratifs, d'électricité, de gestion... qui ne sont pas rattachés à un événement
Au moment de la demande d'aide on donne toutes les informations sur les Fiches événements (objectif, descriptif...), mais on ne retrouve pas ces informations au moment de la demande de paiement et il faut les resaisir de nouveau. Cela peut-il être amené à évoluer ?	Pour le moment, les informations ne sont pas retransmises automatiquement dans vos dépôts de demande de paiement.
Peut-on faire encore des actions sur la Russie ?	Oui, la décision n'interdit pas d'effectuer des actions en Russie.
Si oui elle fait partie de quel groupe de pays ?	La Russie n'appartient pas à un groupe de pays définie par la décision
J'ai déjà présenté un pays via une structure collective (GIE) dois je faire une demande de prolongation si je suis sorti cette structure et redevenu indépendant ?	Non, vous devez présenter un nouveau projet sur le portail via votre compte personnel. Votre structure juridique étant distincte du GIE, aucune prolongation n'est étayée même si vous avez pu présenter des dépenses via ce GIE.